

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de Charles Decker**, à Yverdon-les-Bains, CH-550-0174325-1 (FOSC du 31.12.1988, p. 5319). Le Département des finances ayant pris acte de la dissolution et constaté la liquidation de la fondation le 21 septembre 2005, le nom est radié.
Journal no 13901 du 19.12.2005
(03164182 / CH-550.0.174.325-1)